

REGLEMENT PARTICULIER

« PRIX DE LA VILLE DE SAINT PAUL »

Dimanche 10 Avril 2011

ITINERAIRE :

CIRCUIT DE 1.900 Km.

Départ et Arrivée : Route de Cambaie au niveau de l'Avenue de la Rivière des Galets, à droite Avenue du Grand Piton, 2^{ème} à gauche vers route de Concassage, à droite vers le rond point de l'axe mixte, à droite vers la route de Cambaie.

CATEGORIES ET HORAIRES

Pass'Cyclisme + Cadets + Fém Jun-Sen :	départ à 08 h 00	1 h 30 + 2 tours
Poussins :	départ à 09 h 45	2 tours
Pupilles :	départ à 10 h 00	4 tours
Benjamins :	départ à 10 h 25	6 tours
Minimes :	départ à 11 h 00	45min + 2 tours
Féminines Minimes -Cadettes:	départ à 11 h 01	45min + 2 tours
Cat. 1-2-3 Junior :	départ à 13 h 00	2 h + 3 tours

RAVITAILLEMENT :

Autorisé uniquement pour la catégorie 1-2-3 Junior dans les parties montantes à droite de la route.

DEPANNAGE :

Autorisé pour toutes les catégories au podium, 1 tour rendu après constatation de la crevaison par le commissaire.

ENGAGEMENT :

7 € par coureur.

RECOMPENSES :

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf les Espoirs, Vétérans (1/2) où seul le premier sera récompensé.

GRILLE DES PRIX :

Pas de Grille Fédéral

COMMISSAIRES :

Mesdames DUDON Karine, HOAREAU Marie-Lyse ;
Messieurs CHEFIARE Anthony, NOMARI Jean Marc,
GOULJAR Eddy.

IMPORTANT

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route.

Aucun piéton ni voiture ne devra se mettre sur la Contre-Allée et Giratoire.

A noter également la présence de coussin berlinois sur la Contre-Allée.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

Luce HUBERT.

Vélo Club de l'Ouest

9, chemin Pavadé, Savannah, 97460 SAINT-PAUL

0692.66.38.78.